**Le Principal**

 **Aux parents d’élèves**

**Objet : action chocolat de noël**

Madame, Monsieur

Au cours de leur scolarité, les élèves auront l’occasion de partir en séjour. Afin de financer leurs futurs voyages, nous proposons aux élèves de s’investir s’ils le souhaitent dans la vente de chocolats de Noël. Ils ouvrent ainsi un compte voyage sur lequel seront déposés les bénéfices de chacun, utilisés en cas de sortie ou voyage.

La société reverse 25% du chiffre d’affaire au collège.

Les bénéfices reviendront à l’enfant pour 20% de leur vente.

**-Exemple : 100 euros de ventes, 15 euros crédités sur le compte** **élève et 10 euros à un fond commun voyage.**

 Il s’agit d’une cagnotte voyage à utiliser pendant leur scolarité. Lorsque votre enfant quitte le collège toute somme restante est versée au fond commun. Cependant, elle peut être versée sur le compte d’un frère ou d’une sœur scolarisé dans le collège l’année suivante.

Je me tiens à votre disposition pour toutes informations supplémentaires.

 Le Principal